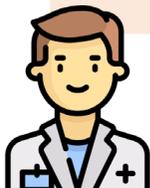


Grille tarifaire 2025

La cotisation adhérent vous donne droit à un ensemble de prestations dites "ensemble socle de service". Cette offre comprend le **suivi individuel de santé de vos salariés**, les **prestations de maintien en emploi** et des **actions de prévention/aide à l'évaluation des risques**. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre catalogue.

Offre socle de services ✓

Cotisation annuelle¹	99€ HT/salarié
Droit d'entrée nouvel adhérent (la 1^{ère} année)	10€ HT/salarié
Cotisations intérimaires	99€ HT/salarié
Absence aux convocations	49,50€ HT/absence
Cotisation nouvelle embauche	99€ HT/salarié
Cotisation suite DPAE²	99€ HT/salarié
Cotisation travailleur éloigné salarié extérieur	99€ HT/salarié



Autres offres ✓

Cotisation annuelle	
Offre fonction publique hospitalière	130€ HT/salarié
Offre spécifique indépendants (non incluse ensemble socle)³	99€ HT/personne inscrite
Offre complémentaire module NOA (non incluse ensemble socle)³	150€ HT/année civile



- ¹ Tarif fixé quels que soient le contrat (CDD ou CDI), le temps de travail et la catégorie déclarée (SI, SIA, SIR)
- ² Déclaration Préalable À l'Embauche
- ³ Le contenu de l'offre spécifique est accessible directement sur cstg32.fr, Rubrique "Employeur" ou en consultant le document «offre de service du CSTG32»

Tous nos tarifs ont été votés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03/10/2024.